

La vie des associations

Société de chasse

La société de chasse de Jugeals-Nazareth vous informe que son traditionnel repas aura lieu le **samedi 16 mars**, salle Jean Moulin à partir de 19h30. **Au menu** : kir, velouté de cèpes, salade limousine, civet de sanglier avec sa mique, trou corrézien, gigole de chevreuil accompagnée de son gratin Dauphinois, salade et fromage, tarte aux pommes avec sa boule de glace vanille. Café et vin compris. La soirée sera animée par M. Didier Pillier, « **Didoudam** ». Tarif adultes : 25€. Enfants : 10€. **Réservations avant le 10 mars** auprès de Karine Gouygoux (06 09 06 62 13) et Dominique Serre (06 13 59 11 13).

Bien vivre à Jugeals-Nazareth

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 9 février à 20h00, salle des activités (sous salle Jean Moulin). Venez nombreux pour connaître les dossiers en cours, échanger sur le programme 2019, participer à la vie de l'association ou proposer des idées !

Contact : bienvivre.jugealsnazareth@gmail.com

Comité des fêtes

Extrait de L'A.G du CFJN

Suite L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Jugeals-Nazareth qui s'est tenue le 23 janvier à 20h30 sous la salle Jean Moulin, le nouveau bureau se compose comme suit :

Président : Michot Didier
Vice-Présidente : Jegat Lysiana
Trésorier : Jegat Michel
Trésorière adjointe : Passion Française
Secrétaire : Baudouin Martine
Secrétaire adjoint : Bouchiat Jean-Louis.

Assemblée Générale

Manifestations à venir :

- Le Samedi 02 Mars, soirée théâtre avec la Canrobade qui jouera « Poulet d'avril »
- 2 juin, exposition de pastels, photo et art floral, salle Roger Verdier, en accord avec le Foyer Rural qui organise son Marché d'Antan.
- Fête de la musique au bourg le 21 juin
- Repas du comité pour les adhérents fin juin
- Samedi 12 Octobre, soirée cassoulet, salle polyvalente, animation Francis Devaux
- Réveillon de la saint Sylvestre, animation Virginie Ribe, traiteur, les Garennes du gourd SAS Mouly, maxi 156 convives
- Sorties de la chorale pour quelques représentations en maison de retraite, avec une 1^{ère} à Vigeois le 6 février, participation aux célébrations et commémorations de la commune.

La vie du village

Maison médicale

Ouverture le 1er février 2019 de la **Maison médicale de Montplaisir**, 1835, route de Montplaisir, 19500 Jugeals-Nazareth.

Le cabinet du Docteur E. Bousseyroux-Lamagat ainsi que celui de C. Clauzel-Rubellin, infirmière, y seront transférés.



Visitez notre site www.jugeals-nazareth.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53
Fax : 05 55 85 58 75
Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr
Site : www.jugeals-nazareth.fr
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mardi : 8h à 12h
Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h
Jeudi : 8h à 12h
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h
Permanence d'un élu le samedi de 9h30 à 11h30 (sauf été).
Cantine : 05 55 85 97 96
Garderie : 05 55 85 92 60
Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT
Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56

Mob. 06 80 02 04 00

Carole NEGRET

& Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98

Maryse IRIGOYEN Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

Assistante sociale

Nathalie Collet au 0519078131

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 53 54 60 38

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Le Bulletin

Février 2019



Le mot du Maire

Votre Maire ne reconduira pas de liste pour les municipales de 2020.

Nous sommes déjà à guère plus d'un an des élections municipales (mars 2020). Je me dois de vous informer de mes intentions pour mars 2020.

Ces derniers mois, vous avez pu voir au travers de mes écrits et décisions à l'encontre de certains de mes élus, notamment pour mon premier adjoint, qu'il existait et perdurait des tensions au sein de notre conseil municipal.

Les discordes et accrochages sont permanents lors de chaque réunion, une petite stratégie s'est mise en place autour de six élus, pour me déstabiliser dans l'accomplissement de mes tâches de Maire.

Naturellement, comme je l'ai déjà dit, je peux faire des erreurs ou des maladresses dans l'exercice de mes fonctions, cela je veux bien l'entendre. Par contre, lorsque six ou sept élus se liguent avec comme seul objectif atteindre le Maire dans sa dignité, son honnêteté et voire sa santé, ça devient intolérable et insupportable. Les agissements de ces personnes ont même des répercussions sur la vie au quotidien dans la commune pour moi et mon épouse.

Je constate des attitudes différentes à notre égard de la part de quelques administrés. Heureusement vous êtes nombreux, je le sais, à me faire confiance et même j'espère à avoir de la sympathie à mon égard et je vous en remercie sincèrement.

Vous avez prouvé tout cela lors des élections municipales 2014 en me mettant largement en tête devant mes colistiers. Je vous en remercie encore et de ce fait je vous dois la vérité dès maintenant sur le fait que je ne conduirai pas de liste en mars 2020. Je suis sincèrement désolé pour ceux d'entre vous qui auraient souhaité que je renouvelle mon mandat.

Par contre, pourvu que ma santé me le permette, je resterai votre serviteur jusqu'à la fin du mandat, même si je sais que l'exercice de celui-ci me sera peu favorable. Tant pis pour ceux qui souhaiteraient que je laisse la place avant la fin du mandat. Et surtout nous avons l'obligation de terminer nos travaux engagés et naturellement nous projeter pour l'avenir, en espérant de tout cœur que nous construisions le budget 2019 et qu'il soit voté.

Néanmoins, je reste prêt à aider, dans tous les sens du terme, une équipe qui se présenterait à vos suffrages, si celle-ci le souhaite et le fait dans le seul but de l'intérêt général de notre collectivité et non pour la gloire ou l'« égoïcentricité ».

Je tiens à remercier les élus de mon équipe qui me font confiance et je comprends et les excuse de ne pas pouvoir m'apporter un soutien plus direct vu le contexte. J'ai une reconnaissance particulière aussi pour les trois élus de la liste Jacqueline Daurat, qui ont eu une attitude exemplaire pendant ces cinq dernières années, lors des séances du conseil municipal. Je suis très heureux qu'ils puissent enfin être intégrés dans nos commissions municipales, avec beaucoup de retard. Malheureusement j'avais été dans l'incapacité de les intégrer au début du mandat.

En temps voulu, j'aurai l'occasion de remercier l'ensemble du personnel communal, qui, très professionnel dans son intégralité est très attaché à la qualité du service public. Ces agents sont indispensables pour assumer la continuité du fonctionnement de la collectivité au travers des différents élus qui se succèdent. Ceux qui oublieraient cela rencontreraient beaucoup de difficultés pour assumer leur mandat et répondre favorablement à vos besoins essentiels en terme de services que l'on vous doit.

Le Maire, Gérard BAGNOL